

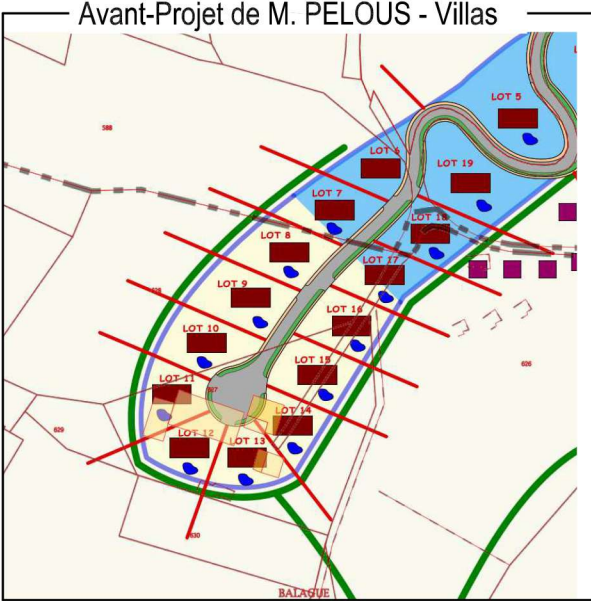
Avant Projet n° 1

Echelle : 1/1500
Echelle graphique : carroyage ou sur le plan
Système de Coordonnées planimétrique : RGF93 - CC43 par GPS au réseau Téria
Système de Coordonnées altimétrique : IGN-NGF 69

Reproduction interdite sans l'accord du Géomètre-Expert

2222400

2222250



Limite à définir

Voir limite
au Bas-Talus

Limite à définir

Lot N°4 - Sanitaires
S= 4334 m²

Lot N°3 - Piscine
S= 4604 m²

Lot N°2 - Restaurant
S= 3402 m²

Zone à Aménager - partie haute
S= 3774 m²

Zone à Aménager - partie basse
S= 5457 m²

Lot 10:
Ancienne ferme

Lot 5 - Chalet loué
Sous chemin

Lot N°6
S= 504 m²

Lot N°7
S= 342 m²

Lot N°8
S= 330 m²

Lot N°9
S= 414 m²

Lots 11:
Zone Emplacements
MobilHomes / TinyHouse
38 envisagés

Lot n°1 - Château
Surface= 10575 m²

Lot N°13 - Gardien
S= 1150 m²

Lot N°11f
S= 2177 m²

Attention
Vérifier zones

Zone à relever afin de s'assurer
de la position du Chemin Rural disparu

Chemins ruraux existants (ou disparu) :

L'emprise initiale est indiquée; elle devra être confirmée avec le client et la Commune par une Mission de Bornage.
Les éventuels élargissements pour le projet ne sont pas indiqués.
Ces emprises devront rester "hors parcelles" car toujours affectées à la Commune. Sauf à réaliser une régularisation administrative avec cette dernière.

Voiries nouvelles à créer :

Leur gabarit (pour l'instant fixé à 6m sauf exception) devra être fixé par le client en fonction de son projet

Les délimitations ont été réalisées à titre d'exemple :

Elles devront être reprises par l'Architecte en charge du projet général.
Adaptées aux zones du document d'urbanisme en cours sur le site.
Ne seront définitives qu'après autorisation d'urbanisme, Bornage et matérialisation sur les lieux.
Plan non définitif pouvant être modifié sans préavis

2222400

2222250

2222100